

Modification des formulaires eCDF pour 2016

15 avril 2016

1 Objet

Le présent document indique les changements dans les formulaires 2016 par rapport aux formulaires 2015 (comptes annuels et déclarations TVA).

2 Comptes annuels

2.1 Comptes annuels - Bilan

2.1.1 Changement des libellés

Français

Les libellés français des champs suivants ont changé :

113 141 145 147 157 189 191 195 197 305 307 331 397
399 401 403 405

Le titre encadré du passif a changé

Allemand

Les libellés allemands des champs suivants ont changé :

107 113 115 119 123 139 141 143 145 147 157 189 191
195 197 305 331 333 361 373 393 395 397 399 401 403

Anglais

Les libellés anglais des champs suivants ont changé :

111 113 123 125 133 135 139 141 143 145 147 153 157
159 165 183 189 191 195 197 305 307 313 331 361 393
395 397 399 401 403 405

Le titre encadré du passif a changé

2.1.2 Nouveaux champs

Les champs suivants ont été ajoutés :

209 210 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439
440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452

En plus, les champs références correspondants ont été ajoutés.

2.1.3 Champs enlevés

Les champs suivants ont été enlevés :

149 150 193 194 317 318 327 328 329 330 339 340 341
342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354
391 392 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423
424

En plus, les champs références correspondants ont été enlevés.

2.1.4 Changement des règles

Suite à l'ajout ou l'enlèvement de champs, des règles ont été modifiées, respectivement ajoutées pour les champs suivants :

109 135 151 189 301 309 405 ainsi que pour les nouveaux champs

2.1.5 Préremplissage de l'exercice précédent

Dans le formulaire 2016, le préremplissage de la colonne de l'exercice précédent se fait sur base des principes suivants :

Colonne exercice courant (2016)	Colonne exercice précédent (2015)
110	109-149
136	135-149
152	151+149
190	189+149
210	193+149
310	309+327
430	317+327
432	317
434	327
436	339+329
438	341+329
440	343+413
442	345+415
444	347+417
446	349+419
448	351+421
450	353+423
452	391+397

La liste précédente n'est pas suffisante pour assurer automatiquement la validité de la colonne « Exercice précédent » après le préremplissage qui demande dans tous les cas le contrôle et l'expertise d'un comptable.

2.2 Comptes annuels – Bilan abrégé

2.2.1 Changement des libellés

Français

Les libellés français des champs suivants ont changé :

189 197 305 307 331 403 405

Le titre encadré du passif a changé

Allemand

Les libellés allemands des champs suivants ont changé :

107 189 197 305 331 403

Anglais

Les libellés anglais des champs suivants ont changé :

111 125 135 153 189 197 305 331 403

Le titre encadré du passif a changé

2.2.2 Nouveaux champs

Les champs suivants ont été ajoutés :

435 436 453 454 455 456

En plus, les champs références correspondants ont été ajoutés.

2.2.3 Champs enlevés

Les champs suivants ont été enlevés :

327 328 329 330 339 340 407 408 409 410 425 426 427
428

En plus, les champs références correspondants ont été enlevés.

2.2.4 Changement des règles

Suite à l'ajout ou l'enlèvement de champs, des règles ont été modifiées, respectivement ajoutées pour les champs suivants :

301 309 405 ainsi que pour les nouveaux champs

2.2.5 Préremplissage de l'exercice précédent

Dans le formulaire 2016, le préremplissage de la colonne de l'exercice précédent se fait sur base des principes suivants :

Colonne exercice courant (2016)	Colonne exercice précédent (2015)
310	309+327
436	339+329
454	407+425
456	409+427

La liste précédente n'est pas suffisante pour assurer automatiquement la validité de la colonne « Exercice précédent » après le préremplissage qui demande dans tous les cas le contrôle et l'expertise d'un comptable.

2.3 Comptes annuels – Bilan S.P.F.

Pas de changements par rapport à 2015

2.4 Comptes annuels – Compte de profits et pertes (model 2)

Le modèle 2 doit être utilisé pour les transferts de comptes profits et pertes 2016 effectués à partir du 01/06/2016.

2.4.1 Changement des libellés

Français

Les libellés français des champs suivants ont changé :

601 603 605 609 613 621 627 631 635 637 701 703 705
713 715 719 721 725 727

Le titre encadré a changé

Allemand

Les libellés allemands des champs suivants ont changé :

601 603 605 609 613 621 627 635 637 703 713 715 717
721 723 725 727 729

Le titre encadré a changé

Anglais

Les libellés anglais des champs suivants ont changé :

601 603 605 607 609 613 621 627 631 635 637 703 705
713 715 721 725 727 731

Le titre encadré a changé

2.4.2 Nouveaux champs

Les champs suivants ont été ajoutés :

653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665
666 667 668 669 670 671 672

En plus, les champs références correspondants ont été ajoutés.

2.4.3 Champs enlevés

Les champs suivants ont été enlevés :

611 612 615 616 617 618 619 620 623 624 625 626 633
634 639 640 641 642 649 650 707 708 709 710 711 712
733 734 735 736 737 738 745 746

En plus, les champs références correspondants ont été enlevés.

2.4.4 Changement des règles

Suite à l'ajout ou l'enlèvement de champs, des règles ont été modifiées, respectivement ajoutées. Dans ce modèle 2 les charges doivent être indiquées comme valeurs négatives et certaines règles ont été adaptées pour tenir compte de ce changement.

Les champs concernés par des changements de règles sont les suivants :

605 609 667 669 ainsi que pour les nouveaux champs

2.4.5 Préremplissage de l'exercice précédent

Dans le formulaire 2016, le préremplissage de la colonne de l'exercice précédent se fait sur base des principes suivants :

Colonne exercice courant (2016)	Colonne exercice précédent (2015)
658	- (615-707)
660	- (617-709)
662	- (619-711)
664	- (649-745)
666	- (623+625)
672	- (601+603)

La liste précédente n'est pas suffisante pour assurer automatiquement la validité de la colonne « Exercice précédent » après le préremplissage qui demande dans tous les cas le contrôle et l'expertise d'un comptable.

2.5 Comptes annuels – Compte de profits et pertes (model 1)

Le modèle 1 est valide pour les transferts de comptes profits et pertes 2016 effectués entre le 1/1/2016 et le 31/05/2016. Pour les transferts effectués après cette période, le modèle 2 est à utiliser.

2.5.1 Changement des libellés

Français

Les libellés français des champs suivants ont changé :

601 603 605 609 613 621 627 631 635 637 701 703 705
713 715 719 721 725 727

Le titre encadré a changé

Allemand

Les libellés allemands des champs suivants ont changé :

601 603 605 609 613 621 627 635 637 703 713 715 717
721 723 725 727 729

Le titre encadré a changé

Anglais

Les libellés anglais des champs suivants ont changé :

601 603 605 607 609 613 621 627 631 635 637 703 705
713 715 721 725 727 731

Le titre encadré a changé

2.5.2 Nouveaux champs

Les champs suivants ont été ajoutés :

653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665
666 667 668 669 670 671 672

En plus, les champs références correspondants ont été ajoutés.

2.5.3 Champs enlevés

Les champs suivants ont été enlevés :

611 612 615 616 617 618 619 620 623 624 625 626 633
634 639 640 641 642 649 650 707 708 709 710 711 712
733 734 735 736 737 738 745 746

En plus, les champs références correspondants ont été enlevés.

2.5.4 Changement des règles

Suite à l'ajout ou l'enlèvement de champs, des règles ont été modifiées, respectivement ajoutées pour les champs suivants :

605 609 ainsi que pour les nouveaux champs

2.5.5 Préremplissage de l'exercice précédent

Dans le formulaire 2016, le préremplissage de la colonne de l'exercice précédent se fait sur base des principes suivants :

Colonne exercice courant (2016)	Colonne exercice précédent (2015)
658	615-707
660	617-709
662	619-711
664	649-745
666	623+625
672	601+603

La liste précédente n'est pas suffisante pour assurer automatiquement la validité de la colonne « Exercice précédent » après le préremplissage qui demande dans tous les cas le contrôle et l'expertise d'un comptable.

2.6 Comptes annuels – Compte de profits et pertes abrégé (model 2)

Le modèle 2 doit être utilisé pour les transferts de comptes profits et pertes abrégés 2016 effectués à partir du 01/06/2016.

2.6.1 Changement des libellés

Français

Les libellés français des champs suivants ont changé :

605 609 613 621 627 631 635 637 715 719 721 725 727

Le titre encadré a changé

Allemand

Les libellés allemands des champs suivants ont changé :

605 609 613 621 627 631 635 637 715 717 721 723 725
727 729 731

Le titre encadré a changé

Anglais

Les libellés anglais des champs suivants ont changé :

605 607 609 613 621 627 631 635 637 715 721 725 727
731

Le titre encadré a changé

2.6.2 Nouveaux champs

Les champs suivants ont été ajoutés :

651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663
664 665 666 667 668 669 670

En plus, les champs références correspondants ont été ajoutés.

2.6.3 Champs enlevés

Les champs suivants ont été enlevés :

611 612 615 616 617 618 619 620 623 624 625 626 633
634 639 640 641 642 643 644 649 650 707 708 709 710
711 712 733 734 735 736 737 738 739 740 745 746

En plus, les champs références correspondants ont été enlevés.

2.6.4 Changement des règles

Suite à l'ajout ou l'enlèvement de champs, des règles ont été modifiées, respectivement ajoutées. Dans ce modèle 2 les charges doivent être indiquées comme valeurs négatives et certaines règles ont été adaptées pour tenir compte de ce changement.

Les champs concernés par des changements de règles sont les suivants :

605 609 667 669 ainsi que pour les nouveaux champs

2.6.5 Préremplissage de l'exercice précédent

Dans le formulaire 2016, le préremplissage de la colonne de l'exercice précédent se fait sur base des principes suivants :

Colonne exercice courant (2016)	Colonne exercice précédent (2015)
652	- (643-739)
658	- (615-707)
660	- (617-709)
662	- (619-711)
664	- (649-745)
666	- (623+625)

La liste précédente n'est pas suffisante pour assurer automatiquement la validité de la colonne « Exercice précédent » après le préremplissage qui demande dans tous les cas le contrôle et l'expertise d'un comptable.

2.7 Comptes annuels – Compte de profits et pertes abrégé (model 1)

Le modèle 1 est valide pour les transferts de comptes profits et pertes abrégés 2016 effectués entre le 1/1/2016 et le 31/05/2016. Pour les transferts effectués après cette période, le modèle 2 est à utiliser.

2.7.1 Changement des libellés

Français

Les libellés français des champs suivants ont changé :

605 609 613 621 627 631 635 637 715 719 721 725 727

Le titre encadré a changé

Allemand

Les libellés allemands des champs suivants ont changé :

605 609 613 621 627 631 635 637 715 717 721 723 725

727 729 731

Le titre encadré a changé

Anglais

Les libellés anglais des champs suivants ont changé :

605 607 609 613 621 627 631 635 637 715 721 725 727

731

Le titre encadré a changé

2.7.2 Nouveaux champs

Les champs suivants ont été ajoutés :

651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663

664 665 666 667 668 669 670

En plus, les champs références correspondants ont été ajoutés.

2.7.3 Champs enlevés

Les champs suivants ont été enlevés :

611 612 615 616 617 618 619 620 623 624 625 626 633

634 639 640 641 642 643 644 649 650 707 708 709 710

711 712 733 734 735 736 737 738 739 740 745 746

En plus, les champs références correspondants ont été enlevés.

2.7.4 Changement des règles

Suite à l'ajout ou l'enlèvement de champs, des règles ont été modifiées, respectivement ajoutées pour les champs suivants :

605 609 ainsi que pour les nouveaux champs

2.7.5 Préremplissage de l'exercice précédent

Dans le formulaire 2016, le préremplissage de la colonne de l'exercice précédent se fait sur base des principes suivants :

Colonne exercice courant (2016)	Colonne exercice précédent (2015)
652	643-739
658	615-707
660	617-709
662	619-711
664	649-745
666	623+625

La liste précédente n'est pas suffisante pour assurer automatiquement la validité de la colonne « Exercice précédent » après le préremplissage qui demande dans tous les cas le contrôle et l'expertise d'un comptable.

2.8 Comptes annuels – Compte de profits et pertes S.P.F.

Pas de changements par rapport à 2015

2.9 Comptes annuels – Plan comptable normalisé (PCN)

Pas de changements par rapport à 2015

3 TVA

3.1 TVA - Déclarations TVA

A part l'année de déclaration, les formulaires TVA mensuelles, trimestrielles, annuelles, annuelles simplifiées ainsi que les tableaux d'acquisitions/amortissements 2016 ne comportent pas de changements par rapport à 2015.

3.2 TVA - Etats récapitulatifs

Les formulaires des états récapitulatifs 2016 vont probablement changer, mais actuellement les informations nécessaires ne sont pas encore disponibles. Dès que ces modifications seront connues (formulaires statiques avec les règles de validation) elles seront mises à disposition sur le site eTVA.

Les états récapitulatifs 2016 ne seront pas encore acceptés en eCDF en 2016 et tous les développements XML pour ces formulaires devront se faire en format XML eTVA.